

PRÉFET DE LA MARTINIQUE

Cabinet du préfet
Bureau de la communication interministérielle

Fort-de-France, le 14 août 2014

Communiqué de presse

PILOTAGE MARITIME DE LA MARTINIQUE : Un nouveau pilote recruté

Le pilotage maritime est une activité placée sous la tutelle de l'Etat. Ce service, indispensable à la sécurité des escales des navires autant à Fort-de-France que dans certaines places portuaires secondaires (Bellefontaine, Marin) participe aussi au rayonnement du Grand port maritime de la Martinique et à sa compétitivité.

Seize personnes, dont quatre pilotes, travaillent à la station autonome de pilotage de la Martinique.

A la suite du départ à la retraite de son président Michel JOSEPH-MATHURIN en octobre dernier, la Direction de la mer a organisé en janvier dernier des épreuves de nature à départager deux candidats pour le poste ainsi ouvert afin de maintenir l'effectif des pilotes à la station.

C'est ainsi qu'après une période de stage de six mois, Madame Véronique SEREMES, titulaire du plus haut brevet de la marine marchande (capitaine de 1ère classe), **rejoint le 18 août prochain** l'équipage du pilotage de la Martinique en tant que pilote titulaire. Elle sera la deuxième femme pilote de France (la première servant à la Station de pilotage de Rouen).

Officier de la marine marchande elle a occupé plusieurs fonctions pendant 18 ans sur différents navires de commerce. Elle fut notamment second capitaine sur des navires de la SNCM.

Que ce parcours puisse susciter des vocations parmi les jeunes élèves de la Martinique attirés par le métier de marin.